

Réf : DCM/2016/n°57/2.1/19.05/37

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	27

Date de la convocation : 09-05-2016
Date de l'affichage : 11-05-2016

OBJET :

**AUTORISATION DE TRAVAUX
CRECHE GAVROCHE**

- Rapporteur : A. FOUREL

SEANCE DU 19 MAI 2016

L'an deux mille seize,
Le DIX NEUF MAI A 17 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

PRESENTS :

Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Gilles TRAUJLET à Hélène THELENE
Patrice DEVILLE à JC CAMPOS
Claude LAURIE à Jeanine SOLEYROL

A. JACINTO à Fabrice LABARUSSIAS
Michel LEBLANC à P. VAN DER LINDE
Guillaume BER à Cédric BONATO

Absents : A. BONNET – R. BOUTEILLER

Secrétaire de séance : Christelle BERTINI

Il est rappelé que les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées au nom de la collectivité, doivent être accompagnées d'une délibération du conseil municipal autorisant le maire à les déposer et à les signer.

Le projet de rénovation d'une partie de la crèche GAVROCHE, avenue Jeanne Demessieux, établi par le cabinet RICHARD & FONTAINE, avenue de la tour de Constance à Aigues-Mortes, est conforme à celui présenté en conseil municipal le 25 février 2015, à savoir :

- Dans la salle principale
 - Découpe des séparations
 - Pose d'un revêtement de sol souple
 - Changement des coulissants côté cour
 - Peinture murs & plafonds
- Dans les dortoirs
 - Changement des plafonds suspendus
 - Pose d'un revêtement de sol souple
 - Création d'un passage entre les dortoirs
 - Peinture murs & plafonds
- Dans la salle de change
 - Changement des plafonds suspendus
 - Changement des revêtements de murs
 - Pose d'un revêtement de sol souple
 - Modification des sanitaires
 - Mise en place de modules pré-équipés
 - Nouveaux éléments sanitaires
 - Equipement de casiers
- Dans la salle Toilettes
 - Changement des revêtements de murs

- Modification des sanitaires
- Pose d'un revêtement de sol souple
- Mise en place de modules pré-équipés
- Nouveaux éléments sanitaires
- Equipement de casiers
- Modification de la menuiserie sur cour
- Dans la salle Activités Manuelles
 - Changement des revêtements de murs
 - Modification des sanitaires
 - Pose d'un revêtement de sol souple
 - Modification de la menuiserie sur cour

Il est demandé au conseil municipal :

- D'autoriser le Maire à signer et à déposer la demande d'autorisation de travaux relative à la rénovation d'une partie de la crèche « Gavroche ».

Le conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité :

- adopte la proposition

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 23-05-2016
- date d'affichage : 23-05-2016